

Photographe

Communication - Audiovisuel Chef d'entreprise



- > **Durée**
2 ans
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Oui

Selon ses sensibilités et ses expériences, le photographe a les capacités de réaliser des prises de vues dans des domaines très différents:

- > le reportage en milieu professionnel industriel, PME, institutionnel
- > la photographie technique d'objets en studio ou sur site
- > le reportage événementiel, culinaire, de presse et documentaire
- > le portrait institutionnel, la mode, l'architecture, l'illustration et l'édition

- > la photographie sociale (portraits, mariages)
- > la photographie publicitaire telle que la presse spécialisée photo, les magazines.

Ainsi, il doit avoir la passion de l'image, évoluer entre différents types de reportages et maîtriser les différentes techniques photographiques adaptées à la diversité des conditions de prise de vue.

Le photographe traite les images à l'aide de moyens informatiques avec des logiciels spécifiques et les dispose sur des supports variés selon les besoins du client.

> **Débouché(s) métier(s)**

Photographe indépendant ou salarié

Reprendre ou créer son commerce de vente et développement de photos

Réaliser des reportages photos pour une entreprise publicitaire, de communication, un média, etc.

> **Point(s) fort(s)**

Sur le terrain

Créativité

> **Finalité**

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française

Certificat de connaissances de base en gestion

Conditions d'accès

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Il n'y a pas de condition spécifique particulière liée à cette formation.

Aptitudes

Le photographe doit respecter les horaires convenus, réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain, appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement, respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise. Il est capable de présenter une image positive de l'entreprise, de s'intégrer dans l'environnement de travail, de se tenir informé de l'évolution du métier, de travailler méthodiquement et rigoureusement, de faire preuve de créativité, de s'approprier de nouvelles techniques, d'accepter les imprévus et rechercher les solutions, de travailler dans le noir ou à la lumière artificielle. Il apprécie le contact clientèle.

Programme

Cours professionnels:

1ère Chef d'entreprise


- > P01/5 Création d'entreprise, droit et lég. secteur TIC (26h)
- > P01/5 Comptabilité et gestion financière (32h)
- > P01/5 Photographie "argentique" (62h)
- > P01/5 Analyse critique (8h)
- > P01/5 Traitement de l'image (32h)
- > P01/5 Anglais (40h)
- > P01/5 Technologie des équipements (28h)
- > P01/5 Technologie de l'image numérique (32h)
- > P01/5 Photographie "numérique" (36h)

2ème Chef d'entreprise

- > P01/6 Anglais (40h)
- > P01/6 Création d'entreprise, droit et lég. secteur TIC (12h)
- > P01/6 Comptabilité et gestion financière (18h)
- > P01/6 Fiscalité (12h)
- > P01/6 Gestion commerciale (8h)
- > P01/6 Projet d'entreprise, esprit d'entreprendre (12h)
- > P01/6 Communication et culture artistique (20h)
- > P01/6 Photographie "numérique" (66h)
- > P01/6 Traitement de l'image (40h)
- > P01/6 Gestion des produits et des services (32h)
- > P01/6 Photographie "argentique" (36h)



Site de Liège - Château Massart

 Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

 04 229 84 00

Apprentissage :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

04 229 84 10

app@centreifapme.be

Formation Chef d'entreprise :

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 00

infos@centreifapme.be

Formation continue :

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 60

formation.continue@centreifapme.be

 04 229 84 69

 infos@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.